
Nombre de membres

Séance du 13 avril 2022

en exercice: 9

L'an deux mille vingt-deux et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 13 avril 2022, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 7

Sont présents: Thierry ANDRE, Eric BESSAC, Michel BONNET, Pierre BONNET, Lucien GREZE, Philippe LAFARGE, Gilbert MAZOYER

Votants: 9

Représentés: Jean-Denis CELLIER par Gilbert MAZOYER, Céline LEROUX par Thierry ANDRE

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Lucien GREZE

Ordre du jour :

1 / Désignation du secrétaire de séance : Lucien GREZE

2 / Approbation des procès-verbaux du conseil municipal du 26/01/22, du 23/02/2022 et 23/03/2022
Dès sa désignation, un débat s'engage sur l'opportunité de revenir au relevé de décisions pour ne pas alourdir le travail de secrétariat ; option validée par l'ensemble des élus .IL est convenu de conserver l'enregistrement phonique des débats.

3 / Prochaines réunions et participations :

Jeudi 14 avril 2022 :

14h30 Conseil Communautaire

Vendredi 15 avril 2022 :

09h30 SHVC + INRAE à Cendras

14h00 Visite chez M. TASTEVIN ST Jean du Pin

Mardi 19 avril 2022 :

09h00 soutenance des stagiaires à l'école des mines d'Alès

Mercredi 20 avril 2022 :

09h00 IMTE Alès- présentation des projets à la Commune à St Michel de Dèze
(Réunion ouverte)

Jeudi 21 avril 2022 :

09h00 Réunion hôtel restaurant La Rivière (CAUE/PETR/CCI/Lozère
développement/CD48/la Région ...)

09h30 Commission agriculture à St Germain de Calberte

14h00 Conseil syndical la voie verte à St Privat

14h30 RDV Bernard LAURENT

Vendredi 22 avril 2022 :

18h00 FOYER RURAL – soirée Occitane

Dimanche 24 avril 2022 :

08h00 – 19h00 Elections présidentielles 2ème tour

Lundi 25 avril 2022 :

08h30 : Bureau SMD

10h00 RDV Norbert PANTEL

11h00 RDV Thibault HENRI

16h00 : Formation logiciel Vélo LOKKI

Mardi 26 avril 2022 :

09h00 ADIL – assemblée générale MENDE

14h00 Vélofélé Pétassou : entretien des Vélos

Mercredi 27 avril 2022 :

09h00 Association Pastorale Foncière Saint Michel de Dèze, salle polyvalente
(Réunion ouverte)

Jeudi 28 avril 2022 :

09h00 Sup agro

Lundi 2 mai 2022 :

08h30 : Bureau SMD

14h00 ZAE St Julien des Points

Mardi 3 mai 2022 :

11h00 : Maison de Santé du COLLET DE DEZE

Mercredi 4 mai 2022 :

Journée VANNERIE FOYER RURAL

Jeudi 5 mai 2022 :

14h00 Comité de Pilotage Gemmage : résine des arbres Ancienne CCI à Ales

Samedi 7 mai 2022 :

14h00 Assemblée Générale Recyclerie

Dimanche 8 mai 2022 :

11h30 ??? commémoration 8 mai 1945 (voir l'ANACR)

Lundi 9 mai 2022 :

08h30 : Bureau SMD

Mardi 10 mai 2022 au jeudi 12 mai 2022 :

Rencontre ABC Pyrénées et Communes Cévenoles à Florac PNC

09h30 Comité de Pilotage Gemmage : résine des arbres Ancienne CCI à Ales

Jeudi 12 mai 2022 :

10h30 : INAUGURATION ECOLE et visite de l'Atelier Nähen

Lundi 16 mai 2022 :

08h30 : Bureau SMD

Mardi 17 mai 2022 :

10h00 Commission santé le Pont de Montvert

14h00 REU Agence eau + Département + Collet

Mercredi 18 mai 2022 :

09h00 : SELO / DDT

Mardi 24 mai 2022 :

14h30 Conseil communautaire

Dimanche 5 juin 2022 :

11h30 : Commémoration Stanislas MALINOWSKI

Dimanche 12 juin et 19 juin 2022 :

1^{er} tour des Législatives = Secrétaire Clara

2^{ème} tour des Législatives = Secrétaire Clara

Réunion de l'EX SIVU à définir

4 / Dissolution antenne du Mortissou

DELIBERATION N° - DE 047 2022 : MODIFICATION AFFECTATION DU RESULTAT 2021
COMMUNE : (Annule et remplace la délibération N° 042-2022)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le Trésor Public de Florac demande de rectifier l'affectation de résultat du budget principal, par un jeu d'écriture concernant la reprise du réémetteur l'antenne TV, pour un montant de **596.88 €**. (Voir annexe).

En conséquence, le déficit d'investissement est diminué de 96.20 €, soit $407\,998.61\text{ €} - 96.20\text{ €} = 407\,902.41\text{ €}$
et l'excédent de fonctionnement est augmenté de **500.68 €**, soit $279\,433.82\text{ €} + 500.68\text{ €} = 279\,934.50\text{ €}$.

excédent de : 279 934.50 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	34 249.59
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	317 680.43
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	245 684.91
Résultat cumulé au 31/12/2021	279 934.50
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	279 934.50
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	279 934.50
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

5 / Vote des budgets, principal et annexes :

DELIBERATION N° DE 043 2022 : PHOTOVOLTAIQUE - VOTE DU BP 2022

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Saint Michel de Deze,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Saint Michel de Deze pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 102 381.25 Euros
En dépenses à la somme de : 102 381.25 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	13 090.78
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000.00
023	Virement à la section d'investissement	6 248.73
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 441.75
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		53 781.26

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	31 130.00
77	Produits exceptionnels	12 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 651.26
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		53 781.26

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	20 018.18
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 651.26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	17 930.55
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		48 599.99

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	8 208.22

1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	701.29
021	Virement de la section de fonctionnement	6 248.73
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 441.75
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		48 599.99

ADOPTE A LA MAJORITE

Débat : 1000 € sont affectés en dépense de personnel ; discussion autour de la prévision de recette sur la revente d'électricité pour la deuxième période de l'année

DELIBERATION N° DE 044 2022 : RESEAU DE CHALEUR - VOTE DU BP 2022

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Saint Michel de Deze,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Saint Michel de Dèze pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 66 518.85 Euros

En dépenses à la somme de : 66 518.85 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	24 325.54
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 000.00
66	Charges financières	215.00
023	Virement à la section d'investissement	11 119.10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 698.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		44 357.64

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	14 000.00
74	Subventions d'exploitation	20 000.00
77	Produits exceptionnels	10 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	249.02
002	Résultat de fonctionnement reporté	108.62
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		44 357.64

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	15 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 912.19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	249.02
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22 161.21

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	3 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	11 119.10
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 698.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	344.11
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		22 161.21

ADOPTE A LA MAJORITE

Débat : augmentation du poste achat combustible ce qui va nécessiter de relever le prix de revente calories de 0,12 à 0,20 , courrier d'information à prévoir pour les locataires ;la réfection du silo à bois est programmée à condition que le contentieux en cours trouve une résolution.

DELIBERATION N° DE 044_BIS_2022 : TARIFICATION DU PRIX DU KWh ISSUE DU RESEAU DE CHALEUR COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le mois d'octobre 2021, le prix du fioul ne cesse d'augmenter.

Pour mémoire : le 11/01/2021 le prix du litre de fioul était de 0.75 € et le 15/03/2022 il s'élève à 1.76 €.

Le compte administratif 2021 démontre un résultat positif en fonctionnement que de 108.52 €.

Au 15 mars 2022, les dépenses d'achat de la matière première s'élèvent à 6 967.00 € sur trois mois, contre 9 308.84 € sur l'année 2021.

En conséquence, il propose au Conseil Municipal de relever le prix de vente du KWh pour l'année 2022, fixé à 0.12 € depuis l'année 2019.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- de fixer pour l'exercice 2022, le prix du KWh à 0.20 € HT.

DELIBERATION N° DE 045_2022 : SERVICE EAU - VOTE DU BP 2022

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Saint Michel de Deze,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Saint Michel de Dèze pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 077 224.87 Euros

En dépenses à la somme de : 1 077 224.87 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	8 950.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 000.00
014	Atténuations de produits	3 290.95
65	Autres charges de gestion courante	3 110.00
66	Charges financières	293.95
67	Charges exceptionnelles	2 900.00
023	Virement à la section d'investissement	4 172.55
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 319.58
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		59 037.03

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	38 200.00
74	Subventions d'exploitation	100.00
75	Autres produits de gestion courante	500.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 221.61
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 015.42
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		59 037.03

SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	60 960.00
21	Immobilisations corporelles	936 978.78
16	Emprunts et dettes assimilées	5 027.45
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 221.61
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 018 187.84

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	670 236.38
27	Autres immobilisations financières	90 567.20
021	Virement de la section de fonctionnement	4 172.55
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 319.58
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	226 892.13
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 018 187.84

ADOPTE A LA MAJORITE

Débat : 10 000.00 € sont affectés au budget personnel ; dans ce budget tout l'investissement sur l'assainissement du village est programmé ce qui entraîne un prêt de 90 000.00 € pour équilibrer.

DELIBERATION N° DE 046 2022 : COMMUNE - VOTE DU BP 2022

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune de Saint Michel de Deze,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Saint Michel de Deze pour l'année 2022 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 160 428.45 Euros

En dépenses à la somme de : 1 160 428.45 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	72 780.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	163 610.42
014	Atténuations de produits	12 555.00
65	Autres charges de gestion courante	71 552.27
66	Charges financières	4 010.22
67	Charges exceptionnelles	12 001.00
023	Virement à la section d'investissement	115 098.15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 051.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		455 658.06

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 500.00
70	Produits des services, du domaine, vente	19 215.00
73	Impôts et taxes	110 877.00
74	Dotations et participations	158 882.00
75	Autres produits de gestion courante	53 944.20
76	Produits financiers	4.00
77	Produits exceptionnels	109 298.60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 937.26
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		455 658.06

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	88 707.54
204	Subventions d'équipement versées	1 806.00

21	Immobilisations corporelles	145 358.00
23	Immobilisations en cours	41 953.84
16	Emprunts et dettes assimilées	17 105.34
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 937.26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	407 902.41
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		704 770.39

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	195 942.86
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	279 934.50
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000.00
27	Autres immobilisations financières	78 743.88
021	Virement de la section de fonctionnement	115 098.15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 051.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		704 770.39

ADOPTE A LA MAJORITE

6 / Convention de disponibilité du sapeur-pompier volontaire : Clara DONATO

DELIBERATION N° DE 048 2022 : CONVENTION DE DISPONIBILITE D'UN AGENT COMMUNAL AU PROFIT DU SDIS 48

Le SDIS de la Lozère a sollicité la commune de Saint Michel de Dèze, pour mettre à disposition, sur son temps de travail, un agent communal auprès de la caserne du Collet de Dèze en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Monsieur Le Maire donne lecture de la convention entre le SDIS de la Lozère et la commune de Saint Michel de Dèze.

Monsieur Le Maire propose de signer cette convention relative à la disponibilité opérationnelle et à la disponibilité pour la formation d'un sapeur-pompier volontaire pendant son temps de travail effectif, les termes de la convention étant adaptés suivant les missions et fonctions assurées par l'agent dans la commune.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal :

- approuve la signature de la convention,
- autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention,
- autorise Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités relatives à cette convention.

7 / Inauguration école et visite à l'atelier Nähen

-jeudi 12 mai : inauguration de l'école, discussion autour du listing des invitations : autorités, élus, population de la commune.

8 / Adduction d'eau de Saint Michel le Vieux :

Compte rendu par Gilbert Mazoyer : le chantier va se terminer par la pose du compteur électrique.

9 / Modification simplifiée du PLU

Dossier en discussion à la prochaine réunion de la Communauté de Communes.

10 / Association Foncière Pastorales Libre

Les bases juridiques de l'association seront présentées lors de la réunion du 27 Avril.

11 / Diverses délibérations :

Pas d'autres délibérations à prendre, ni de devis à valider.

Même organisation pour le deuxième tour de l'élection présidentielle.

Le document unique a été validé par le CHSCT

Le bulletin municipal est en cours d'écriture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H00